AC1 :
Servitudes de protection des monuments historiques
et leurs périmètres de protection (500m)

AC2 :
Servitudes de protection des sites
et monuments naturels

A4 :
Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau
non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau

EL5 :
Servitudes relatives à la visibilité sur les voies publiques

I4 :
Servitudes relatives à l'établissement des
canalisations électriques

PT2 :
Servitudes relatives à la protection des centres et des liaisons
radioélectriques contre les obstacles

PT3 :
Servitudes relatives aux réseaux de télécommunication

T1 :
Servitudes relatives aux chemins de fer

Liste des servitudes dont les plans n'ont pas été communiqués : EL3

Laval

Câble LGV F233 Nantes-Laval

Voie SNCF Nantes-Châteaubriant

Nantes

Ligne HT 2x90 Kv
Louisfert - Nort-sur-Erdre
Issé - Nort-sur-Erdre

40 m N.G.F.

Liaison herbicole régionale Joué-Sur-Erdre - Nort-sur-Erdre

25 m par rapport au sol

500m

500m

500m

Château de Lucinière (inscrit le 19 mai 1926 et le 19 décembre 1994 en totalité), inventorié monument historique

70 m N.G.F.

Nort sur Erdre
'Les Pierres
Blanches'

Allée boisée du château de Lucinière
'La Grande Avenue', site classé

Ligne HT 90 Kv
Nort-sur-Erdre - Riaillé

PT3
Arc pleine terre

Ligne HT 90 Kv
Nort-sur-Erdre - Riaillé

Département : Loire-Atlantique

Joué-sur-Erdre

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan des Servitudes d'utilité publique

Echelle : 1 / 10 000

Arrêté le : 24/06/2019
Approuvé le : 22/06/2020
Modification n°1 le :
Modification n°2 le :
Modification n°3 le :
Modification n°4 le :

Vu pour être annexé à
la délibération du Conseil Municipal
en date du : 22/06/2020

A+B
Urbanisme & Environnement
Bel Air - Route du Temple
44270 Saint-Même-le-Tenu